

Ecole de conduite Avenir 2000

Rue Egalité 97118 saint - François

Siret :41051378200046

NDA :01973250197/ Agrément :E1897100010

Critère 1.2

Les enjeux des formations aux permis de conduire et conditions de passage des examens

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs.

Le permis de conduire est un outil indispensable, surtout lorsqu'on vit dans des villes peu desservies par les transports en communs.

« Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. »

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel vos formateurs, enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que toute l'équipe pédagogique saura vous guider.

Permis B/AAC/CS

La conduite d'un véhicule est plaisir mais la société actuelle fait que l'obtention du permis de conduire est devenu indispensable pour les études ,le travail ,les loisirs et pour acquérir de l'autonomie.

De ce fait la sécurité routière doit être l'affaire de tous.

Les jeunes conducteurs représentent une part très importantes des tués et des blessés sur la route (environ 20% des tués).

L'accident de la route n'est pas une fatalité, il est souvent la cause d'un mauvais comportement du conducteur (alcool, drogues, vitesse, fatigue...)

De ce fait afin de limiter les risques routiers pour les conducteurs débutants , un nouveau programme de formation est mis en place :

le REMC (référentiel pour l'éducation à la mobilité citoyenne).

L'objectif général du REMC est de permettre au conducteur débutant d'acquérir la maîtrise de compétences en matière, de savoirs, de savoir être de savoir-faire et de savoir devenir.

Nos Enseignants diplômés vous accompagneront dans cette démarche.

Ecole de conduite Avenir 2000

Rue Egalité 97118 saint - François

Siret :41051378200046

NDA :01973250197/ Agrément :E1897100010

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Quelles sont les conditions de passage aux épreuves?

Avant la formation une évaluation de départ d'une heure sera effectuée afin de fixer un volume prévisionnel d'heures de formation.

Passage de l'épreuve théorique

A partir de votre inscription à l'auto-école, il n'y a pas de délai pour vous présenter à l'épreuve théorique du code.

Cependant **il faudra faire 5 fautes maximum pour être admis**, ce qui demande de l'entraînement.

En cas d'échec à l'examen du code de la route, vous pouvez vous représenter à l'examen le jour suivant.

Votre code est valable 5 ans.

Passage de l'épreuve Pratique

Pour avoir le droit de vous inscrire à l'examen de conduite, **vous devez avoir effectué 20 heures de conduite minimum avec un moniteur.**

Nous prenons en charge les démarches d'inscription à l'examen de conduite.

Les inscriptions à l'examen pratique se font sur la plateforme « RDV Permis », il faut compter un délais de 15 jours à compter de la date de la demande.

Vous avez 5 ans, à compter de la date d'obtention du code de la route, pour réussir l'examen de conduite.

Au-delà des 5 ans, votre réussite au code n'est plus valable.